DITEC

AUTOMATIC ENTRANCE SPECIALISTS

CE

Rex

IP1838 - rev. 2008-02-18

(I) Manuale di installazione e manutenzione per porte scorrevoli

(GB) Installation and maintenance manual for sliding door

(F) Manuel d'installation et d'entretien pour portes coulissantes

(D) Montage und Wartungshandbuch für Schiebetüren

(E) Manual de instalaciòn y manutenciòn para puertas correderas

(P) Instalação e Manutenção para portas deslizantes

DITEC S.p.A.
Via Mons. Banfi, 3 - 21042 Caronno Pertusella (VA) - ITALY
Tel. +39 02 963911 - Fax +39 02 9650314
www.ditec.it - ditec@ditecva.com

ICIM
ISO 9001
Cert. n° 0957

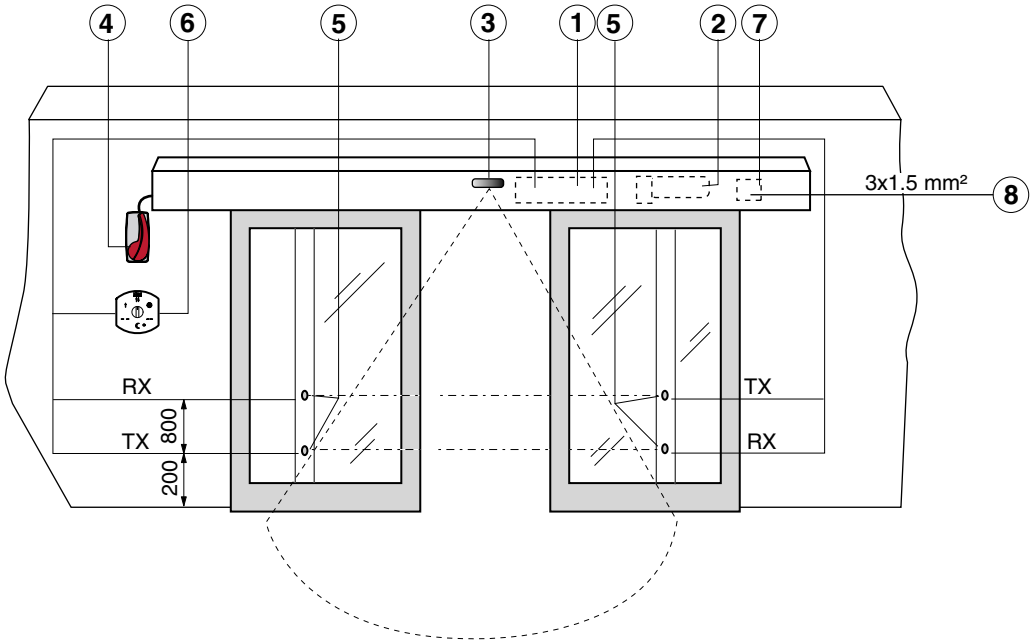

Fig. 1

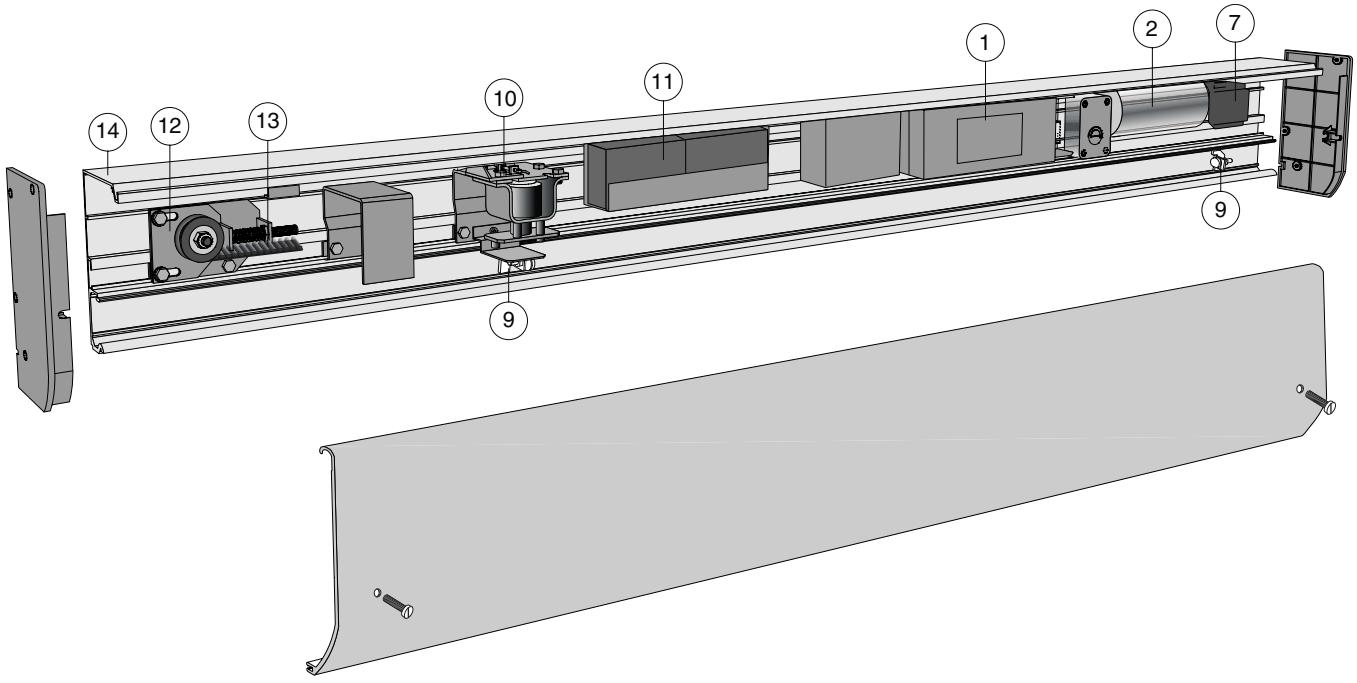

Fig. 2

PAM35

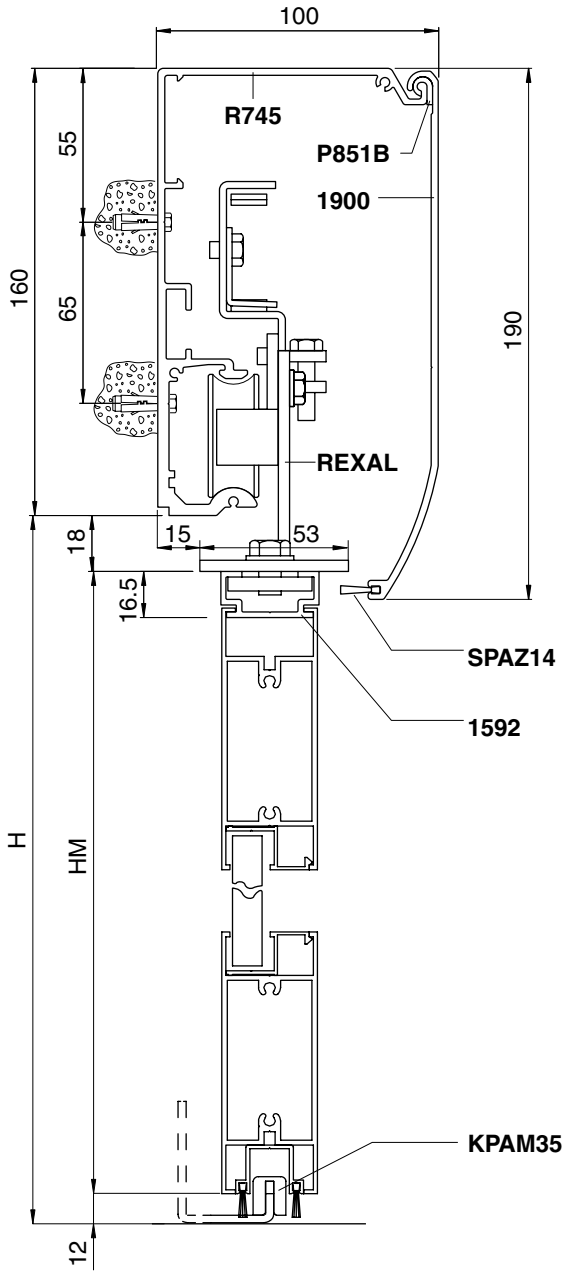

HM = H - 30
HVM = H - 9
X = 10 mm÷12 mm

PAM16-AC

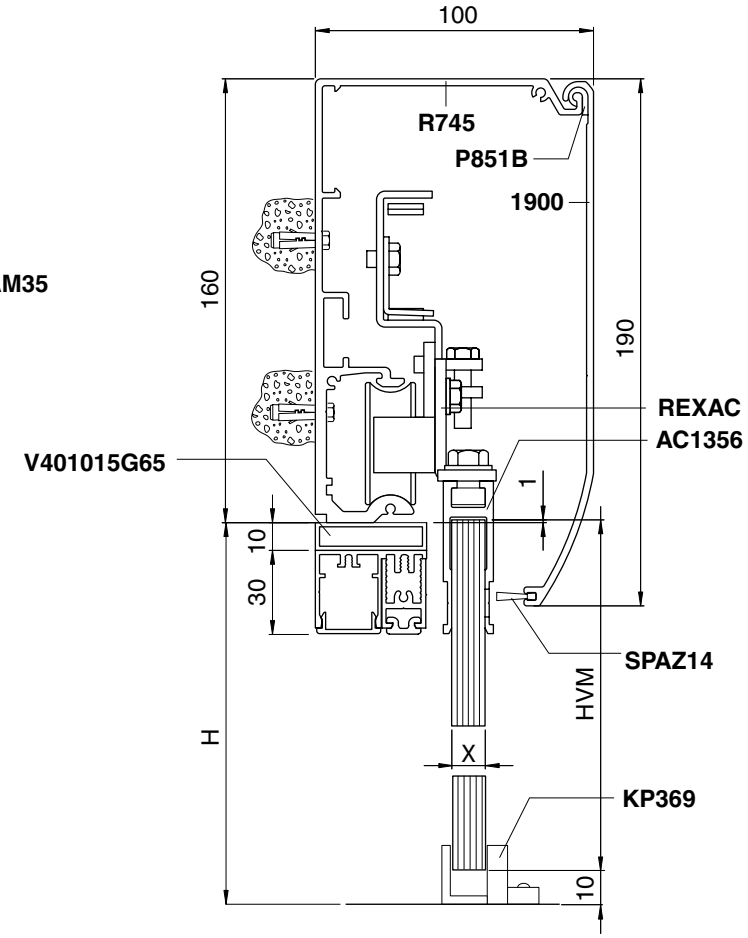

Fig. 3

REXAIC+P833

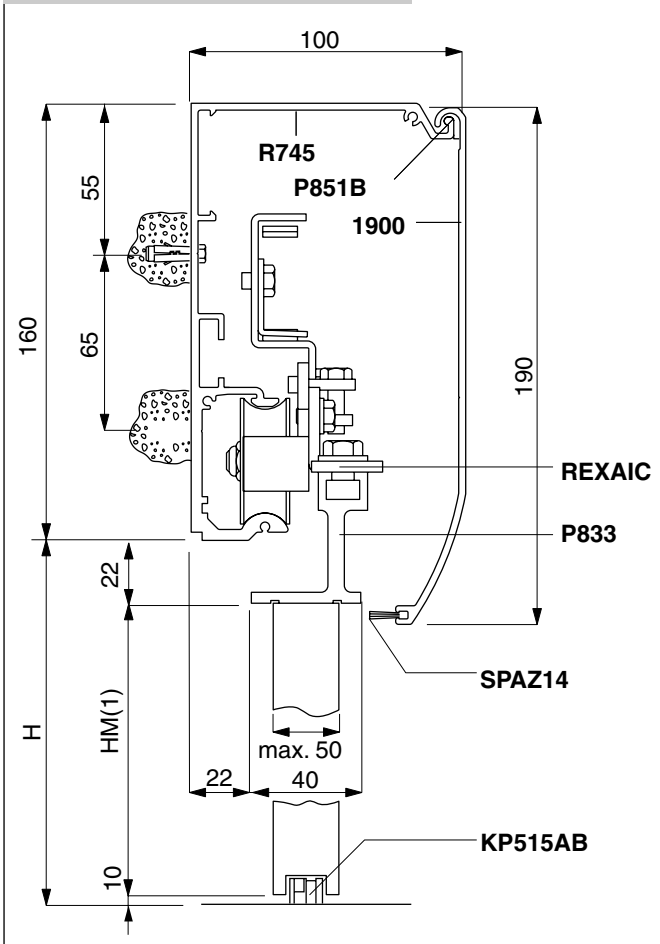

REXAL+2995

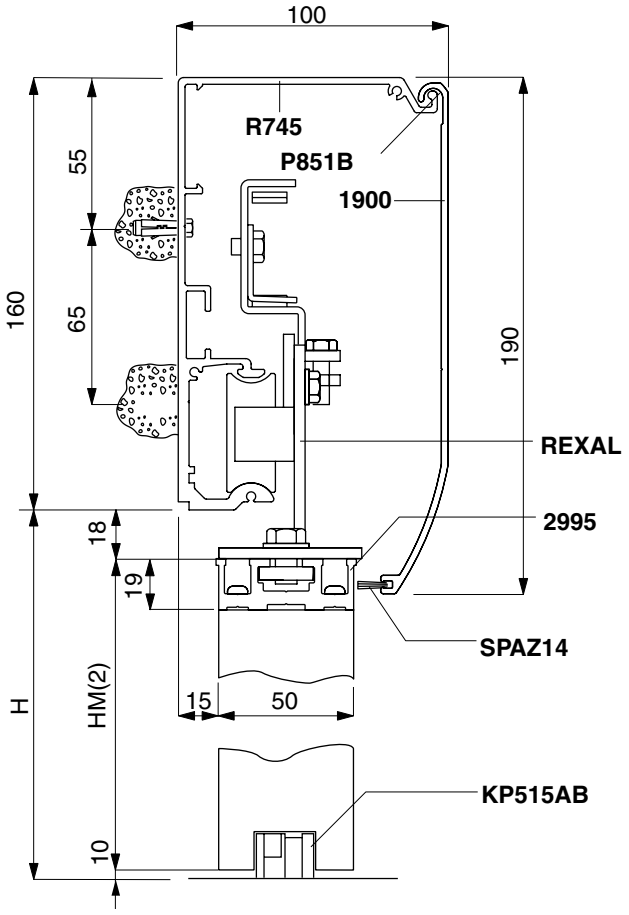

REXAC+AC1356

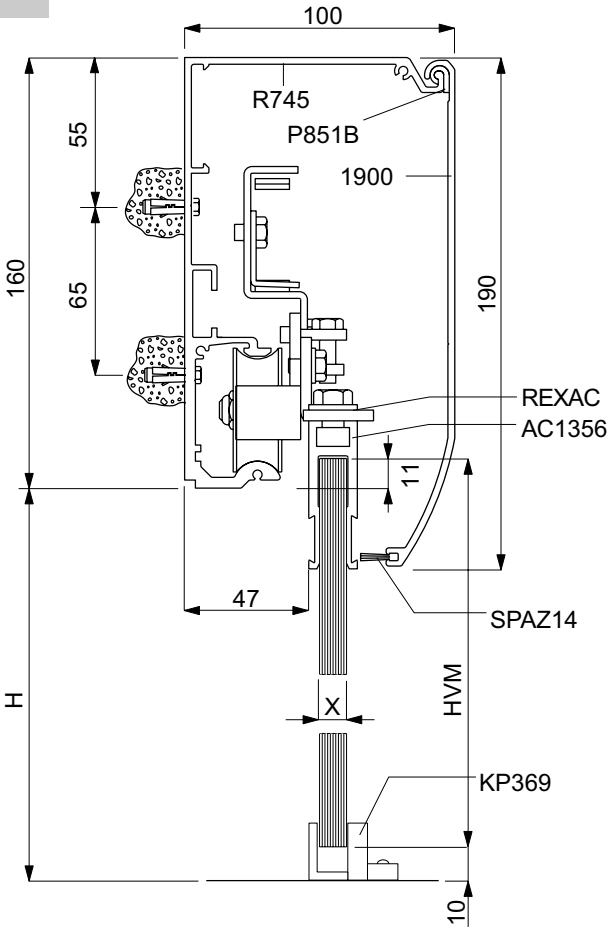

HM(1) = H - 32
HM(2) = H - 28
HVM = H + 1
X = 10 mm÷12 mm

Fig. 4

AC1356

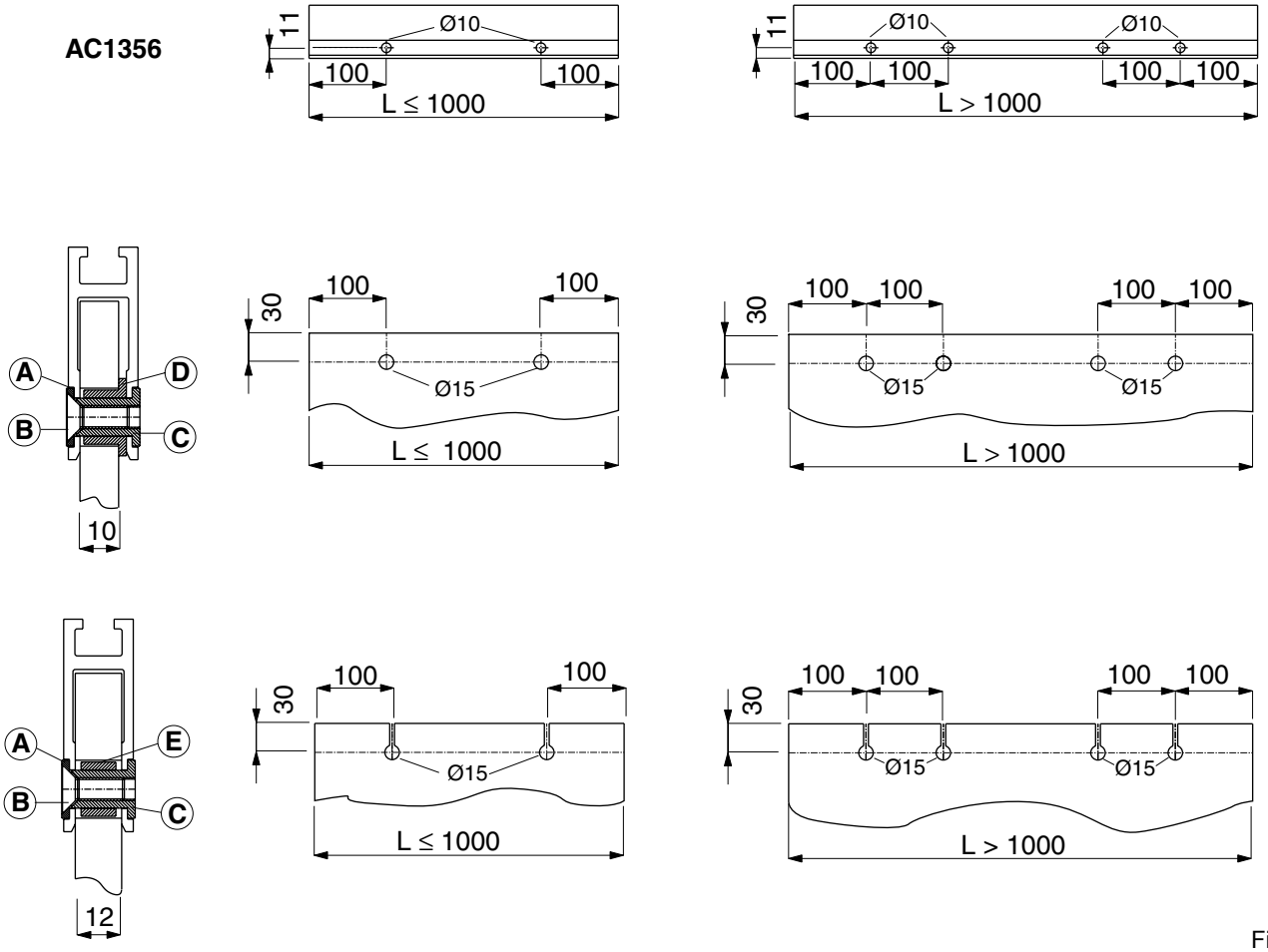

Fig. 5

REX 1 DX

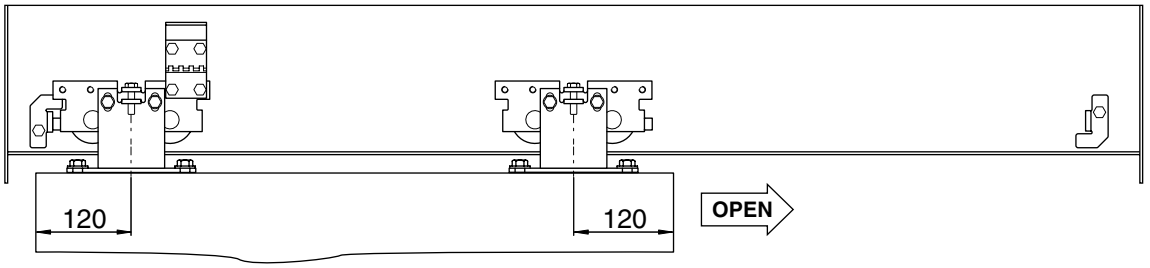

Fig. 6

REX 1 SX

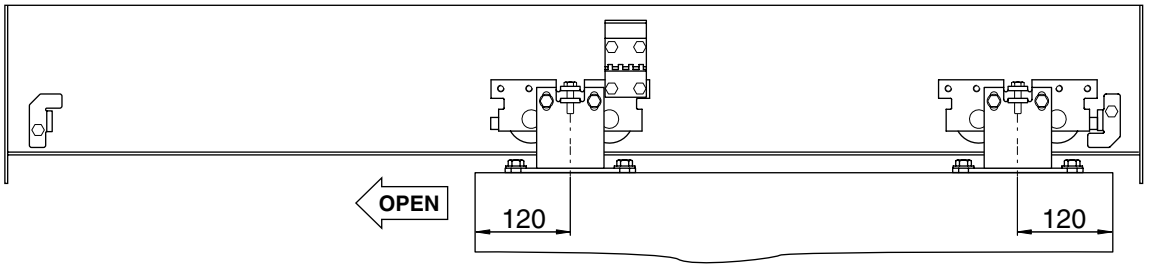

Fig. 7

REX 2

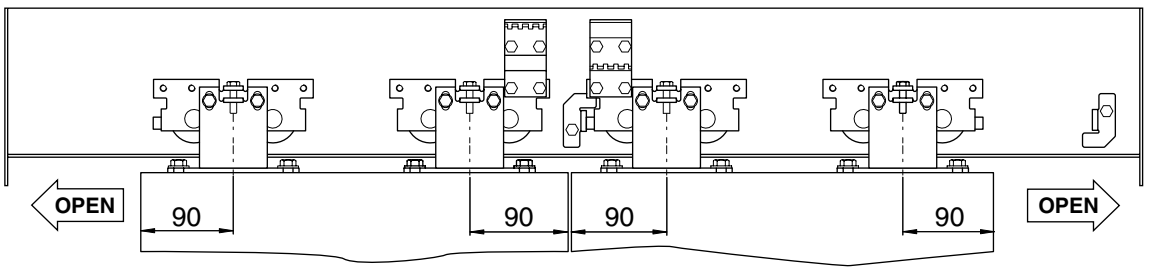

Fig. 8

F

CONSIGNES GENERALES DE SECURITE

Le présent manuel d'installation s'adresse exclusivement à un personnel qualifié. L'installation, les branchements électriques et les réglages doivent être effectués conformément à la bonne pratique et aux normes en vigueur. Lire attentivement les instructions avant de commencer l'installation du produit. Une mauvaise installation peut être source de danger. Ne pas jeter dans la nature les matériaux qui composent l'emballage (plastique, polystyrène, etc.) et ne pas les laisser à la portée des enfants car ils sont une source potentielle de danger. Avant de commencer l'installation, vérifier l'intégrité du produit. Ne pas installer le produit en atmosphère et environnement explosifs: la présence de gaz ou de fumées inflammables constitue un grave danger pour la sécurité. Avant d'installer la motorisation, apporter toutes les modifications structurelles relatives à la réalisation des distances minimales de sécurité et à la protection ou séparation de toutes les zones d'écrasement, cisaillement, entraînement et de danger en général.

Vérifier que la structure existante remplit les prescriptions de robustesse et stabilité. Le fabricant de la motorisation décline toute responsabilité quant à l'inobservation de la bonne pratique dans la construction des portes et portails à motoriser, et aux déformations qui pourraient se produire au cours de l'utilisation. Les dispositifs de sécurité (cellules photoélectriques, bourrelets sensibles, arrêt d'urgence, etc.) doivent être installés en tenant compte: des réglementations et directives en vigueur, des règles de la bonne pratique, de l'environnement d'installation, de la logique de fonctionnement du système et des forces développées par la porte ou le portail motorisé. Les dispositifs de sécurité doivent protéger toutes zones d'écrasement, cisaillement, entraînement et de danger en général, de la porte ou du portail motorisé. Appliquer les signalisations prévues par les normes en vigueur pour signaler les zones dangereuses. L'indication des données d'identification de la porte ou du portail motorisé doit être visible sur chaque installation. Avant de mettre sous tension, s'assurer que les données figurant sur la plaque signalétique correspondent à celles du secteur.

Prévoir sur le réseau d'alimentation un interrupteur/sectionneur omnipolaire avec une distance d'ouverture des contacts égale ou supérieure à 3 mm. Vérifier la présence en amont de l'installation électrique d'un disjoncteur différentiel et d'une protection contre la surintensité adéquats.

Si nécessaire, raccorder la porte ou le portail motorisé à une installation de mise à la terre réalisée conformément aux prescriptions des normes de sécurité en vigueur. Au cours des interventions d'installation, entretien et réparation, couper l'alimentation avant d'ouvrir le couvercle pour accéder aux parties électriques.

N'effectuer la manipulation des parties électroniques qu'après s'être muni de bracelets conducteurs antistatiques reliés à la terre.

Le fabricant de la motorisation décline toute responsabilité quant à la sécurité et au bon fonctionnement si des composants incompatibles sont installés.

En cas de réparation ou de remplacement des produits, utiliser exclusivement les pièces de rechange DITEC.

L'installateur doit fournir toutes les informations relatives au fonctionnement automatique, manuel et d'urgence de la porte ou du portail motorisé, et remettre le mode d'emploi à l'utilisateur de l'installation.

DIRECTIVE MACHINE

Selon la Directive Machine (98/37/CE) l'installateur qui "motorise" une porte ou un portail a les mêmes obligations du fabricant d'une machine et donc il doit:

- prédisposer le dossier technique qui doit contenir les documents indiqués dans l'annex V de la Directive Machine. (le dossier technique doit être gardé et tenu a dispositions des organes de contrôle nationaux pour au moins dix ans après la date de la fabrication de la porte motorisée);
- faire la déclaration CE de conformité selon l'annex II-A de la Directive Machine et la remettre au client;
- afficher le marquage CE sur la porte motorisée selon le point 1.7.3.de l'annex I de la Directive Machine.

Pour tout renseignement complémentaire, consulter le document "Lignes directrices pour la réalisation du fascicule technique" disponible sur Internet á l'adresse suivante: www.ditec.it

MODE D'EMPLOI

Poids maximum admis et poids recommandé: voir DONNEES TECHNIQUES

Classe de service: 5 (minimum 5 ans d'utilisation avec 600 cycles par jour).

Utilisation: TRES INTENSIF (Pour accés de type collectif avec passage pour véhicules ou passage piétons trés intensif).

- Les performances d'utilisation se réfèrent au poids recommandé (environ 2/3 du poids maximum admis). L'utilisation avec le poids maximum admis peut entraîner une diminution des performances ci-dessus.
- La classe de service, les temps d'utilisation et le nombre de cycles consécutifs sont donnés à titre indicatif. Il s'agit de valeurs relevées statistiquement dans des conditions moyennes d'utilisation, n'offrant donc pas une précision absolue pour chaque cas spécifique. Ces valeurs se réfèrent à la période pendant laquelle le produit fonctionne sans aucune intervention d'entretien exceptionnel.
- Tout accès automatique présente des éléments variables tels que: frottements, compensations et conditions environnementales pouvant modifier fondamentalement aussi bien la durée que la qualité de fonctionnement de l'accès automatique ou d'une partie de ses éléments (entre autres, les automatismes). L'installateur est tenu d'adopter des coefficients de sécurité adaptés à chaque installation spécifique.

DECLARATION DU FABRICANT

(Directive 98/37/CE, Annex II, Chapitre B)

Fabricant: DITEC S.p.A.

Adresse: via Mons. Banfi, 3 - 21042 Caronno P.lla (VA) - ITALY

Déclare ci-après que le systéme pour portes coulissants série REX

- est prévue pour être incorporée dans une machine ou être assemblée avec d'autres machines pour constituer une machine couverte par la directive 98/37/CE;
- est conforme aux dispositions des directives CEE suivantes: Directive compatibilitè électromagnetique 89/336/CEE; Directive basse tension 73/23/CEE;

et déclare par ailleurs qu'il est interdit de mettre la machine en service avant que la machine dans laquelle elle sera incorporée ou dont elle constitue une partie ait été considérée et déclarée conforme aux dispositions de la Directive 98/37/CE et aux législations nationales la transposant.

Caronno Pertusella, 04-07-1997

Fermo Bressanini
(Président)

1. DONNEES TECHNIQUES	REX13	REX2
Alimentation	230V~50-60 Hz	230V~50-60 Hz
Absorption	0,5 A	0,5 A
Alimentation accessoires	24 V= / 0,3 A (192C) 0,5 A (EL16)	24 V= / 0,3 A (192C) 0,5 A (EL16)
Vitesse de ouverture (max.) Vitesse de fermeture (max.) Vitesse de d'acquisition	0,5 m/s (192C) 0,1÷0,6 m/s (EL16) 0,35 m/s (192C) 0,1÷0,6 m/s (EL16) 0,1 m/s	1 m/s (192C) 0,2÷1,2 m/s (EL16) 0,7 m/s (192C) 0,2÷1,2 m/s (EL16) 0,2 m/s
Intermittence	S3 = 100%	S3 = 100%
Course max	3500 mm	3500 mm
Poids maxt	100 kg	140 kg
Temperature	-10° C/ +50° C	-10° C/ +50° C
Degré de protection	IP20	IP20

2. ELEMENTS

La garantie de fonctionnement et les performances spécifiées ne s'obtiennent qu'avec les accessoires et les dispositifs de sécurité DITEC.

2.1 ELEMENTS DU INSTALLATION TYPE (fig. 1)

[1] Armoire èlectrique
[2] Motoreducteur
[3] Radar
[4] Déblocage
[5] Photocellules
[6] Sélecteur électronique
[7] Transformateur
[8] Relier l'alimentation à un interrupteur omnipolaire de type homologué avec distance d'ouverture des contacts d'au moins 3 mm (non fourni par Ditec).

Pour le raccordement au secteur, utiliser un conduit indépendant et séparé des raccordements aux dispositifs de commande et de sécurité.

2.2 ELEMENTS DU AUTOMATISATION (fig. 2)

[9] Butée d'arrêt
[10] Dispositif de verrouillage
[11] Kit batteries
[12] Groupe renvoi
[13] Courroie
[14] Rail

3. INSTALLATION

Toutes les mesures sont indiquées en millimétre (mm), sauf indication contraire.

3.1 FIXATION DU RAIL

La fig. 3-4 indique la hauteur de fixation du rail [14] selon la hauteur du vantail:
HM = hauteur du vantail mobile fixé sur châssis;
HVM = hauteur vitre du vantail mobile;

- Fixer le rail avec des chevilles en acier M6 Ø 12 ou des vis 6MA. Distribuer les points de fixation tous les 800 mm sur le rail.
- Verifier que le dos du rail [14] est perpendiculaire el qu'il n'est pas déformé longitudinalement par rapport à la forme de la paroi. Si la paroi n'est pas droite, il faut disposer desplaques de fer et fixer le rail sur celles ci.

ATTENTION: *La fixation du rail sur le mur doit être sûre et adaptée au poids des vantaux.*

3.2 PREPARATION DU VANTAIL SUR CHASSIS

Le vantail doit être de construction robuste, et les glaces doivent êre fixees grâce à des joints de vitrage portefeuille ou clipsé. La traverse supérieure doit être renforcée à l'intérieur par un profilé de fer où l'on fixera en plusieurs points le profilé d'attache du vantail. En cas de vantaux hauts et étroits, le renfort en fer doit continuer en partie sur les montants verticaux.
Il y a lieu d'installer des bords en caoutchouc aux extrémités du vantail pour réduire l'impact.

3.3 PREPARATION DU VANTAIL EN VERRE

(Fig. 5) On peut utiliser le profil de fixation du vitrage AC1356 sur des vantaux en verre jusqu'à 10-12 mm d'épaisseur.
Il n'est pas utilisable avec du verre feuillete stadip.
La fixation prévoit des trous d'un diamètre de 10 sur le profilé d'aluminium et d'un diamètre de 15 sur le verre.
Le nombre de trous et les entraxes respectifs dépendent de la largeur du vantail. On conseille d'étendre un léger cordon de silicone entre l'arête du verre et le fond du profilé.

Elements du vantail en verre

[A] Rondelle carrée
[B] Vis M6 TPS
[C] Carrée fileté
[D] Bouche du nylon pour verre de 10 mm
[E] Bouche du nylon pour verre de 12 mm

3.4 INSTALLATION ET REGLAGE DU VANTAIL

- Monter le vantail au groupe de roues à l'aide des vis [J]. La roue extérieure du groupe de galets ne doit pas dépasser du vantail.
- Régler la position horizontale du vantail selon les mesures indiquées dans les figures 6, 7 et 8 et fixer le réglage avec les vis [J].
- Desserrer les vis [K], régler la position verticale du vantail avec la vis [M] et fixer le réglage avec les vis [K].

N.B.: Vérifier, en manœuvrant le portail à la main, que le mouvement est libre et sans frottements, et que toutes les roues reposent sur le rail; éventuellement, desserrer les vis [J] et [K], ajuster les chariors sur le rail et refixer les vis.

F

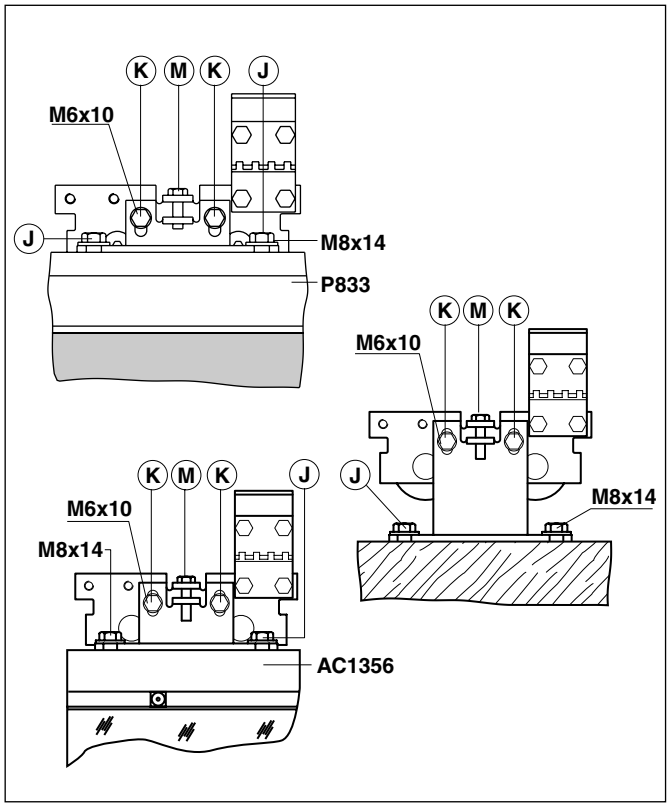

Attention: Entre des vantaux entièrement en verre, sans garnitures, laisser au moins 10 mm en position de fermeture pour éviter le contact entre les vitres.

3.5 RAILS AU SOL

Les rails au sol doivent être fabriqués dans une matière antifriction comme le PVC, le NYLON ou le TEFLON. Le rail ne doit pas, de préférence, dépasser le chevauchement entre le vantail mobile et le vantail fixe et ne doit pas entrer dans l'ouverture de passage. La gorge de guidage du rail au sol doit être lisse sur toute la longueur du vantail.
(KP515AB) Rails pour vantail sur châssis livré par nous: diminuir autant que nécessaire.
(KP369) Rail pour vantail en verre livré par nous.

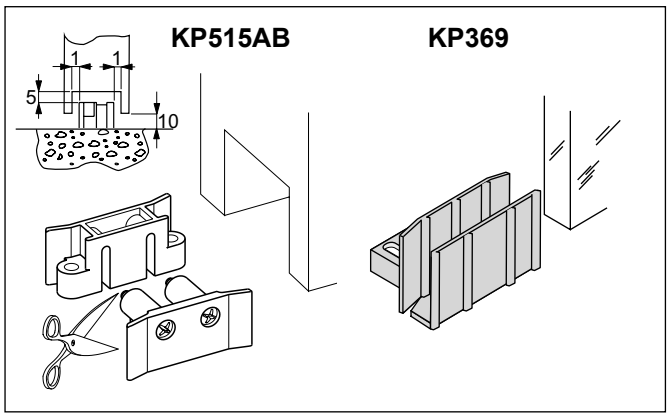

3.6 TENSION DE LA COURROIE

- Desserrer les vis [F] et visser [G] usqu'à obtenir la détente maximum du ressort.
- Desserrer les vis fixant le groupe de renvoi au caisson.
- Tirer manuellement tout le groupe de renvoi vers la gauche et le fixer au caisson.
- Dévisser la vis [G] de manière à amener le ressort à la compression de 20 mm pour une longueur du caisson (LT) <2600 ou de 22 mm pour une longueur du caisson (LT) ≥2600.
- Bloquer le réglage avec les vis [F].

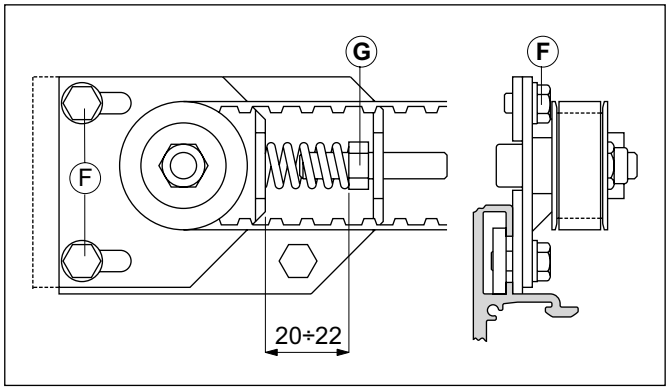

3.7 INSTALLATION DU DISPOSITIF DE VERROUILLAGE

- Amener les vantaux en position de fermeture.
- Fixer le dispositif de verrouillage du caisson.
- Centrer la rencontre entre [N] et la bride de butée du bloc [P], moyennant la fente [Q] et vérifier le bon fonctionnement du dispositif de blocage.
- Graisser légèrement le pion [N] et la partie inclinée de l'étrier [P] .

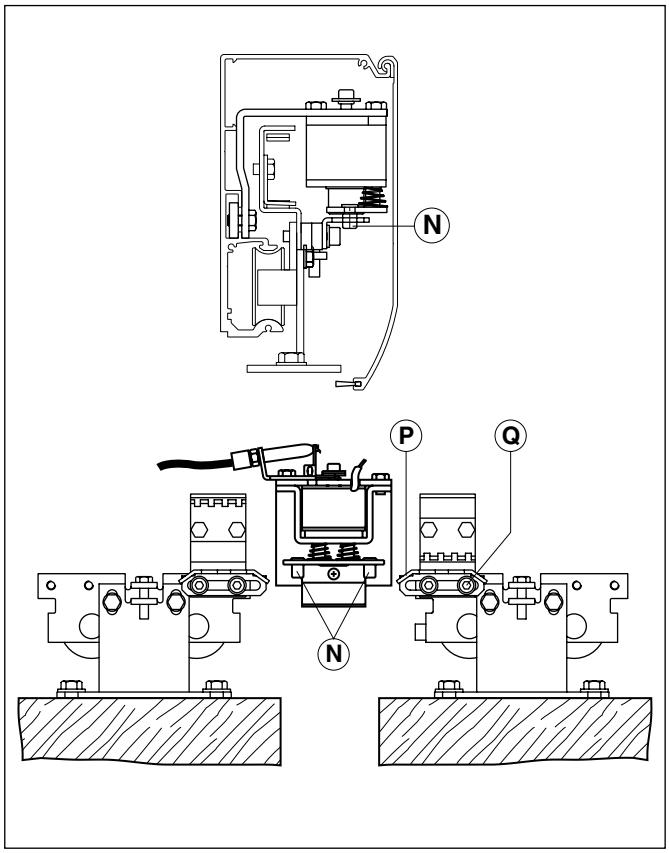

4. RACCORDEMENTS ELECTRIQUES

Les branchements électriques et la mise en marche sont illustrés dans la notice d'installation de l'Armoire de commande EL16 ou 192C

5. ENTRETIEN PERIODIQUE (tous les 6 mois)

Sans alimentation 230 V~ au batterie:
- Nettoyer et graisser les piéces en mouvement (surtout les bords internes du rail où les chariots coulissent).
- Contrôler la tension des courroies de transmission.
- Nettoyer les captures et les photocellules.
- Contrôler le stabilité de l'automatisme et contrôler le serrage de toutes les vis.
- Contrôler le bon alignement des vantaux, la position des butée d'arrêt et le bon positionnement des dispositif de verrouillage

Rétablir l'alimentation 230 V~ au batterie:
- Contrôler le bon fonctionnement des dispositifis de verrouillage.
- Contrôler le stabilité de la porte et vérifier si le mouvement s'effectue réguliérement, sans frottements.
- Contrôler le bon fonctionnement de toutes les fonctions de commande.
- Contrôler le bon fonctionnement des photocellules.
- Vérifier si les forces que la porte développe sont conformes aux exigences requises par les normes en vigueur.
- Contrôler le bon fonctionnement des batteries.

ATTENTION: pour les pièces de rechange, se reporter au catalogue spécifique.

Touts droits reservés
Les informations mentionnées dans ce catalogue ont été controlées avec la plus grande attention. Toutefois, nous déclinos toute responsabilité en cas d'erreurs, omissions ou approximations dépendant d'exigences techniques ou graphiques.

OPERATIONS DE DEBLOCAGE

En cas d'entretien, de mauvais fonctionnement ou d'urgence, abaisser le levier de déverrouillage et déplacer manuellement les vantaux en position d'ouverture.

OPERATIONS DE BLOCAGE

Pour rebloquer, ramener le levier de déverrouillage dans sa position initiale.

Attention: Exécuter les opérations de blocage et déblocage avec le moteur à l'arrêt. La position d'ARRET ne permet pas aux batteries d'intervenir en cas d'urgence.

N.B.: Pour permettre le bon fonctionnement de la porte et la recharge permanenete des batteries, l'automatisme doit toujours être alimenté et les batteries branchées (même la nuit).

CONSIGNES GENERALES DE SECURITE

⚠ Les présentes consignes sont une partie intégrante et essentielle du produit, et elles doivent être remises à l'utilisateur.

Les lire attentivement car elles contiennent d'importantes indications concernant la sécurité d'installation, utilisation et entretien.

Conserver ces instructions et les transmettre à de nouveaux utilisateurs de l'installation.

Ce produit est exclusivement destiné à l'usage pour lequel il a été expressément conçu.

Un tout autre usage est impropre et par conséquent dangereux.

Le fabricant décline toute responsabilité quant aux préjudices causés par des usages impropres, erronés et déraisonnables.

Ne pas opérer à proximité des charnières ou des organes mécaniques en mouvement.

Ne pas entrer dans le rayon d'action de la porte ou du portail motorisé en mouvement.

Ne pas s'opposer au mouvement de la porte ou du portail motorisé car ceci peut générer des situations de danger.

Interdire aux enfants de jouer ou de s'arrêter dans le rayon d'action de la porte ou du portail motorisé.

Conserver les radiocommandes et/ou tout autre dispositif de commande hors de la portée des enfants, afin d'éviter que la porte ou le portail motorisé ne soit actionné involontairement.

En cas de panne ou de mauvais fonctionnement du produit, déconnecter l'interrupteur de mise sous tension, ne pas réparer ou intervenir directement, et s'adresser exclusivement à un personnel qualifié.

L'inobservation de ces consignes peut générer des situations de danger.

Les interventions de nettoyage, entretien ou réparation, doivent être effectuées par un personnel qualifié.

Pour garantir l'efficacité de l'installation et son bon fonctionnement, respecter scrupuleusement les indications du fabricant, en faisant effectuer l'entretien périodique de la porte ou du portail motorisé par un personnel qualifié.

Il est notamment recommandé de vérifier périodiquement le bon fonctionnement de tous les dispositifs de sécurité. Les interventions d'installation, entretien et réparation doivent être attestées par des documents tenus à disposition de l'utilisateur.

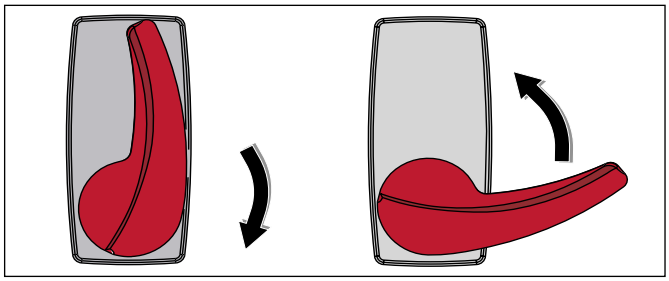

FONCTION DES SELECTEURS	Com96	ComH-K
PORTE FERMEE	– –	6 – –
OUVERTURE BIDIRECTIONELLE	▼▲	2 ⇅
OUVERTURE UNIDIRECTIONELLE	–▲–	1 ↑
ARRET	☾	5 ☾
PORTE OUVERTE	– –	4 – –
OUVERTURE PARTIEL	▽△	3 ❄

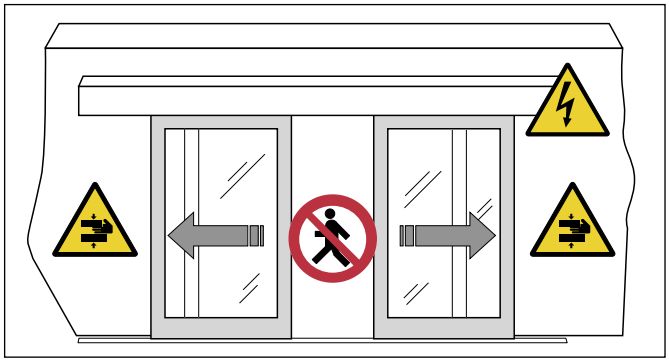

DITEC
AUTOMATIC ENTRANCE SPECIALISTS

DITEC S.p.A.
Via Mons. Banfi, 3
21042 Caronno Pertusella (VA) - ITALY
Tel. +39 02 963911 - Fax +39 02 9650314
www.ditec.it - ditec@ditecva.com

Installateur:

A DETACHER ET REMETTRE A L'UTILISATEUR

DITEC S.p.A.
Via Mons. Banfi, 3
21042 Caronno P.lla (VA)
ITALY
Tel. +39 02 963911
Fax +39 02 9650314

www.ditec.it
ditec@ditecva.com

Quarto d'Altino (VE)

Caronno Pertusella (VA)

DITEC BELGIUM
LOKEREN
Tel. +32 (0)9 356 00 51
Fax +32 (0)9 356 00 52
www.ditecbelgium.be

Lokeren

Oberursel

DITEC DEUTSCHLAND
OBERURSEL
Tel. +49 6171914150
Fax +49 61719141555
www.ditec-germany.de

DITEC FRANCE
PALAISEAU
Tel. +33 1 64532860
Fax +33 1 64532861
www.ditec.fr

Palaiseau

Mendrisio

DITEC SVIZZERA
MENDRISIO
Tel. +41 91 6463339
Fax +41 91 6466127
www.ditecswisse.ch

DITEC AMERICA
ORLANDO - FLORIDA - U.S.A.
Tel. +1 407 8880699
Fax +1 407 8882237
www.ditecamerica.com

Orlando

DITEC
AUTOMATIC
ENTRANCE
SPECIALISTS